Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20261112-2026_13_02-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 12 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Morgane BERNARD, 1ère adjointe - M. Éric BRANDILY, 2ème adjoint - Mme Céline DÉSIDE, 3ème adjointe - M. Alain BRARD, 4ème adjoint - Mme Carole LEBULANGER, 5ème adjointe - M. Loïc MAUFRAIS - M. Olivier BLEUZÉ - M. Lawrence BARBIER - Mme Jessica MARCET - M. Jacques BERNARD - Mme Anne-Laure DIDELOT - Mme Alyssa PERMAL - M. Logan MAHEU - Mme Isabelle BONDON - Mme Isabelle LECORVAISIER - M. Michel LEFEUVRE.

Etaient absents : Mme Alexandra MARTA - M. Christian BONIFAS.

Quorum : 17

Pouvoirs : Mme Alexandra MARTA à Mme Jessica MARCET,
M. Christian BONIFAS à Mme Isabelle LECORVAISIER.

Secrétaire de séance : M. Alain BRARD a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 3 novembre 2026 et affichée à la porte de la Mairie le 3 novembre 2026.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 12 novembre 2026.

Le procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 26 octobre 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026-13-02

Objet : Budget principal : décision modificative n° 4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants et L2311-1 à L2343-2 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026-06-06 en date du 30 avril 2026 approuvant le budget prévisionnel de la Commune de l'exercice en cours ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget prévisionnel de l'exercice en cours ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (POUR : 15, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 4 (M. Christian BONIFAS - Mme Isabelle BONDON - Mme Isabelle LECORVAISIER - M. Michel LEFEUVRE)**),**

- **DÉCIDE** de procéder à des virements de crédits,
- **ADOPTE** la décision modificative n° 4 du budget principal telle que figurant dans le tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
	TOTAL	0.00 €		TOTAL	0.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre / Opération	Article	Montant	Chapitre / Opération	Article	Montant
Op. 256 - Centre de Santé	231	-36 000.00 €			
Op. 277 - Création d'un local rue des Blés d'Or	231	36 000.00 €			
	TOTAL	0.00 €		TOTAL	0.00 €

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20261112-2026_13_02-DE

- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Comptable Public assignataire.

Fait à Evran, le 13 novembre 2026

Alain BRARD,
Secrétaire de séance

Patrice GAUTIER,
Maire